

M. Thiers : *on rejettera tout ce qui sera contesté* ? C'est donc à dire qu'il ne restera de reçu, dans l'enseignement, que ce qui sera si terne, si effacé, que l'on ne pourra s'en blesser, ni au banc des évêques, ni au banc des universitaires ? Mais encore aussi, faudrait-il tenir compte du membre protestant et du membre israélite.

Voyons donc fonctionner cette *œuvre de conciliation* ! Les conseillers éclec-tiques, panthéistes, catholiques, protestants et israélites se feront réciproquement *concession* de quiconque aura attaqué les uns ou les autres : *contesté*, donc *rejeté*. Il nous semble voir les triumvirs romains, dans leurs jours de trêve, s'abandonner généreusement les têtes de leurs amis, à commencer par Octave, qui sacrifie Cicéron à la paix du monde. Pourtant, nous imaginons qu'on sacrifiera volontiers quelque auteur de livre classique mal protégé, quelque professeur obscur, pour peu qu'ils aient commis le crime de dévouement à leurs convictions. Puis, on demandera que l'*Histoire de la Révolution française* par M. Thiers soit chassée des bibliothèques des collèges. Pourquoi M. Thiers se plaindrait-il ? Il en était ainsi avant cette révolution de Février, sur laquelle M. Thiers verse des larmes amères. D'ailleurs, M. Thiers n'est pas de l'Université et n'est pas évêque ; il n'aura pas voix au chapitre. Puis, on en viendra à la pléiade éclec-tique, qui se rallie sous l'aile de M. Cousin, pléiade dont les membres sont, après l'illustre chef, les gros bonnets universitaires, qui trônent dans les hauts emplois, et dont les livres sont, par privilège, sur tous les bancs de philosophie ; oh ! alors, nous pensons que l'on commencera à crier et à résister. Mais, que sera-ce, quand on arrivera au grand-prêtre ? Car, enfin, pense-t-il que son importance imposera le silence ? C'est lui qui a imprimé le mouvement contre lequel le clergé se récrie ; c'est lui qui retient toujours la philosophie dans la même doctrine ; c'est lui dont les ouvrages ont été condamnés en première ligne et le plus sévèrement. Quand les évêques du Conseil voudraient, par prudence, se taire à son égard, ils ne le pourraient pas ; la clameur qui s'élèverait derrière eux les entraînerait. Or, si garder la paix vis-à-vis de M. Cousin, c'est, pour les évêques du Conseil, abdiquer leur mission ; se prononcer contre lui, c'est tout de suite déchirer cette transaction mal combinée, et lui faire succéder une guerre envenimée par les ressentiments nouveaux ajoutés aux querelles anciennes. Il est évident que l'Université pourra bien jeter, par dessus les bords, comme un bagage incommode, quelques livres ou quelques professeurs, mais abandonner ses chefs, ce serait se renoncer elle-même, il ne faut pas s'y attendre. Et pourtant, il est impossible d'échapper à ce di-